

400 minutes
40\$ par mois
Temps d'antenne local
facturé à la seconde

fi do

682-FIDO

L'EST

ET LA CÔTE-NORD

CARREFOUR INTERNATIONAL DE THÉÂTRE
1000-1006 1997
QUÉBEC

La programmation est démasquée !
Profitez de l'offre spéciale de
lancement.

BILLETS
418 670 9011

La situation se détériore en Gaspésie

1^{ER} DE 2

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — La situation socio-économique de la Gaspésie se dégrade. Les premiers impacts de la réforme de l'assurance-emploi, le travail saisonnier et le vieillissement de la population se traduisent par un appauvrissement collectif dont les effets commencent à se faire sentir.

Les chiffres sont éloquentes. Alors que le taux de chômage désaisonnalisé dépasse les 20 %, la région a perdu, l'an dernier, pas moins de 500 emplois à temps plein. Au cours de la même période, 2500 postes à temps partiel ont été créés, mais ce sont justement ces travailleurs qui sont pénalisés par le régime d'assurance-emploi.

« Depuis 1992, le nombre de demandes de prestations a chuté de 4000, précise Marc Simoneau, de Développement des ressources humaines Canada. Cette baisse est attribuable à quatre facteurs : les prestations versées en marge de la Stratégie du poisson de l'Atlantique, le resserrement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, la diminution de la population et une hausse des travailleurs autonomes. »

Les impacts de la réforme de 1996 sont toutefois atténués, pour le moment. Le nombre de cours de formation rémunérée a presque doublé ces derniers mois. Ceux-ci permettent d'étirer la période de prestations de 1200 chômeurs qui, autrement, auraient probablement frappé à la porte de l'aide sociale.

Entre 1992 et 1997, le nombre de familles inscrites à la sécurité du revenu a fait un bond de 1130. Le directeur régional, Michel Pageau, hésite encore à pointer du doigt la réforme de l'assurance-emploi. « Les changements sont trop récents pour effectuer une analyse précise du phénomène. Certes, la Gaspésie a perdu plusieurs emplois mais nous devons examiner d'autres indicateurs avant de poser un diagnostic précis. » En janvier, plus de 17 000 personnes, soit 16,3 % de la population, vivaient de prestations d'aide sociale.

Des chiffres font frémir. En Gaspésie et aux îles, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus est de 17 900 \$ (22 400 \$ au Québec). Chez les femmes, il est de 13 600 \$. Au total, 28,7 % des hommes et près d'une femme sur deux gagnent moins de 10 000 \$ par an.

La misère gagne du terrain. « La si-

tuation se détériore, affirme l'évêque de Gaspé, Mgr Raymond Dumais. Les besoins sont de plus en plus grands, particulièrement chez les jeunes et les couples. À mon avis, la réforme de l'assurance-emploi est en partie responsable de ce phénomène. Les coupes sont inquiétantes et contribuent à cet appauvrissement collectif. Chaque emploi perdu représente une véritable catastrophe. »

Les coupes ont des effets pervers. « Ce sont souvent des postes assez bien rémunérés qui disparaissent, ont confié quelques personnes du milieu des affaires de la MRC Denis-Riverin. Trop souvent, les gens quittent la région ou reportent leurs achats importants. » Plusieurs constatent une diminution de leur chiffre d'affaires et sont alors forcés de faire... des mises à pied.

Comme bien d'autres Gaspésiens, Réjean L'Italien vit dans l'insécurité. « Je viens de recevoir mon dernier chèque d'assurance-emploi. Or, je ne peux me qualifier à l'aide sociale parce que j'ai réussi à économiser quelques dollars au cours de ma vie. J'ai contribué à bâtir ce pays et voilà qu'il m'abandonne. » M. L'Italien, un travailleur saisonnier dans la soixantaine, devra donc « vivre sur du vieux-gagné » jusqu'à l'âge de 65 ans, s'il ne dénêche pas un emploi cet été.

M. L'Italien n'est pas le seul à déplorer la situation. « Je suis en train de perdre confiance en l'économie régionale, indique Égide Trépanier, un travailleur dans la quarantaine. Plus les mois passent, plus j'ai l'impression de vivre comme mon grand-père. Bûcheron, il faisait 36 métiers pour réussir à faire vivre les siens. Or, je me retrouve dans la même situation. » Jusqu'en 1993, M. Trépanier occupait un poste à temps plein. Depuis, il espère travailler assez longtemps pour se qualifier à l'assurance-emploi.

Demain : Des suggestions pour sortir du marasme

Des « gratteurs » pour les chiens-guides



La Société canadienne des postes lance encore cette année la Loto Mira, afin d'amasser des fonds au profit de la Fondation Mira et permettre à plus d'aveugles de bénéficier des services d'un chien-guide. Les « gratteurs », au coût de 2 \$, offrent des prix instantanés en argent de 2 \$ à 2000 \$, et des collections souvenirs de timbres canadiens. Loto Mira a permis l'an dernier de récolter 197 000 \$. Les billets sont en vente dans les bureaux de poste et les comptoirs postaux. La comédienne Judith Bérard, à gauche, vedette du spectacle Jeanne La Pucelle, a participé au lancement de la campagne de Loto Mira, en compagnie de Diane Bourgeois, Jean-François Crépeault et Gisèle Dupont, qui bénéficient des services d'un chien-guide. M^{me} Dupont est la directrice de la Fondation Mira pour l'Est du Québec.

La jeune Piuze n'est pas morte d'une crise d'asthme

ANNIE ST-PIERRE

Collaboration spéciale

■ **BAIE-COMEAU** — La première journée de l'enquête publique sur le décès hospitalier d'une jeune asthmatique de 12 ans, de Baie-Comeau, a permis de savoir que Marie-Claude Piuze est morte des suites d'une détresse respiratoire aiguë et non d'une crise d'asthme. Les interrogations sur les soins apportés par le personnel médical restent toutefois à venir.

Huit témoins ont défilé, hier, devant le coroner Jacques Bérubé dans une salle du palais de justice de Baie-Comeau. Le pathologiste, le Dr Jean-Pierre Pinard, a eu de la difficulté à exposer les causes exactes de la mort de cette adolescente. Il a cependant été ferme sur une chose : Marie-Claude Piuze n'a pas été tuée à cause d'une crise d'asthme, mais plutôt en raison du syndrome de détresse respiratoire. Lors de son autopsie, le médecin a constaté que ses poumons avaient trois fois la grosseur normale pour une personne de son âge.

L'avocat de la famille de la victime, M^r Kenneth Gauthier, a immédiatement laissé planer le doute sur l'er-

reur qui aurait pu être commise par le médecin ayant admis la victime, dans la nuit du 12 ou 13 février. Selon ses questions au pathologiste, la mort de la jeune Piuze pourrait s'expliquer par le fait qu'elle aurait regu une intubation dans l'estomac plutôt que dans les poumons. C'est le Dr Pierre Boutet, présent hier à l'enquête, qui aura à répondre à cette question lors de son témoignage attendu dans deux jours.

La mère de Marie-Claude Piuze, M^{me} Ginette Dumais, a également relaté les événements précédents l'arrivée de sa fille au centre hospitalier de Baie-Comeau. M^{me} Dumais a réussi à maintenir l'adolescent en vie en lui prodiguant la bouche-à-bouche jusqu'à l'arrivée des ambulanciers à son domicile. Avec une émotion palpable, la mère a affirmé qu'elle n'a pas revu sa fille vivante après son admission à l'urgence. « Ils m'ont tenue à l'écart, ils m'ont dit qu'un médecin



M. Claude Piuze, père de Marie-Claude.



M^{me} Ginette Dumais, mère de l'enfant.



Marie-Claude Piuze

viendrait me parler et deux heures plus tard, ils m'ont annoncé que Marie-Claude était morte », a témoigné M^{me} Dumais.

Quant au père de la victime, M. Claude Piuze, il n'a pas assisté aux événements, mais il doute sérieusement que sa fille ait reçu les soins appropriés pour éviter sa mort. « Mon ex-femme a énormément d'intuition ; je souhaite que toute la lumière soit faite pendant cette enquête, mais je vois bien qu'ils tentent tous de se couvrir », a laissé tomber M. Piuze au SOLEIL. Il dit avoir la ferme intention d'entreprendre une poursuite au niveau civil, s'il le juge nécessaire.

Plusieurs autres membres des familles Dumais et Piuze assistaient aux audiences qui se poursuivront jusqu'à vendredi. Des infirmières et des médecins ayant été impliqués des cette mort se feront entendre, aujourd'hui.

Les laïcs en relève dans le diocèse de Rimouski

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'Église du diocèse de Rimouski est en pleine transformation. Les laïcs prendront de plus en plus de place, l'âge moyen des prêtres atteignant 65 ans. Dans les milieux urbains, la participation aux offices religieux ne dépasse guère plus les 15 %, un pourcentage inférieur à celui du Centre de détention de Rimouski (25 %).

Et près d'une cinquantaine de paroisses ne sont plus propriétaires de leur presbytère. Certaines d'entre el-

les devront même s'interroger si elles doivent garder leur église ouverte à tout prix.

Ces éléments font partie du rapport de Mgr Bertrand Blanchet, évêque de Rimouski qui, depuis trois ans, a visité les 118 communautés de son diocèse. « Nous sommes en train sans doute de vivre un passage majeur dans l'Église. Un passage qui va nous amener à certaines purifications et finalement à une forme de renouveau si on n'avait pas vécu cette pauvreté », a déclaré Mgr Blanchet lors de la présentation de son rapport.

À titre d'exemple, le document note que 300 laïcs font actuellement une démarche spirituelle avec six communautés religieuses, ce qui constitue indirectement une relève pour l'Église diocésaine rimouskoise. « Il y a une dimension institutionnelle qui, à mon avis, est encore trop présente. Mais il ne faut pas non plus perdre la capacité d'animation qui nous vient des niveaux supérieurs. Aujourd'hui, il faut une église de participation, syn-

nodale », a aussi fait valoir l'évêque de Rimouski.

Dans le diocèse de Rimouski, 93 des 115 paroisses, soit près de 80 %, sont d'une manière ou de l'autre regroupées.

En ce qui a trait à l'équilibre financier des fabriques, 46 paroisses ont enregistré un déficit en 1995 et une vingtaine d'autres ne pourront plus compter sur les réserves accumulées.

Si de nouvelles églises doivent éventuellement fermer leurs portes,

outre Saint-Jean-de-Cherbourg et Les Capucins, ce pourrait bien être dans les grandes villes du territoire. Mais, a précisé Mgr Blanchet, rien pour l'instant n'est prévu dans ce sens.

Le rapport « Réflexions sur une visite pastorale » renferme plusieurs recommandations dont, entre autres, de faire la promotion des lieux diversifiés d'expérience spirituelle et de relancer la pastorale vocationnelle du diocèse de Rimouski, qui compte 155 000 âmes réparties dans 115 paroisses et trois dessertes.

93 des 115
paroisses
du diocèse
sont
regroupées



IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Une technologie si évoluée...
que vous pouvez presque imprimer la réalité.

Canon



Criminalité en baisse à Sept-Îles

La ville de Sept-Îles a connu une baisse de criminalité de 15,7%, selon les données du rapport annuel 1996 du service de la Sécurité publique. Selon le directeur, Régent Bouchard, ces statistiques s'inscrivent dans la même tendance qu'ailleurs au Québec et s'expliquent par le vieillissement de la population. Le taux de solution des crimes se situe à 38 %, comparable à la moyenne provinciale. Le département de la Sécurité publique de Sept-Îles gère un budget annuel de 5,7 millions\$ pour 55 policiers et 12 employés civils. R.S.

KAMOURASKA Balade cycliste

La première balade cycliste « Kamouraska à vélo » sera présentée le 1er juin. Un circuit de 25 kilomètres qui vise à faire connaître le projet de la Route Verte du Kamouraska et à promouvoir l'activité physique dans cette région ainsi qu'à lancer la saison touristique. La randonnée se fera en trois étapes. C.T.

GASPÉ



La crème des étudiants

Claudia Plourde, de Gaspé, étudiante au cégep de la Gaspésie, a reçu des mains du directeur général de l'établissement, M. Jules Bourque, (sur la photo) la médaille spéciale de bronze du gouverneur général du Canada devant quelque 400 personnes réunies, dimanche soir, au pavillon René-Lévesque du cégep à Gaspé, pour la cérémonie annuelle de remise des prix du mérite scolaire. Cette haute distinction est décernée annuellement à l'élève d'une institution de niveau collégial, qui a obtenu

les meilleurs résultats. Trina Mainville, de Grande-Vallée, s'est vue remettre la bourse des Comptables généraux licenciés du Québec. Aussi, la bourse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine est allée à Sonia Leblanc, de Carleton. Par ailleurs, Frédéric Dupuis, de Gaspé, a reçu la médaille d'or de l'Institut forestier du Canada. Enfin, la médaille AHSME (American High School Mathematics Competitions) a été décernée à Karine Grand-Maison, de Gaspé. B.B.

QUÉBEC

Poursuite de 6,7 M\$ contre un hôpital

Un couple de Québec poursuit l'hôpital Saint-François-d'Assise et l'un de ses gynécologues pour une somme de 6,7 millions\$, leur bébé étant né avec des lésions neurologiques graves et irréversibles. La fillette, née en avril 1994, souffre d'une paralysie brachiale permanente, ainsi que de lésions neurologiques avec diminution du développement psychomoteur attribuables au manque d'oxygène à la naissance. Au moment de l'accouchement, la mère était âgée de 20 ans et en était à 37 semaines de grossesse. À cause de son obésité, elle présentait une grossesse à risque. Durant l'accouchement, survenu après 24 heures de travail, le gynécologue a exercé sept ou huit tractions importantes pour extraire la tête du bébé avec un forcep. Le dossier ne révèle pas pourquoi il prend cette décision. Une dystocie des épaules a ensuite entraîné plusieurs tentatives de traction infructueuses. Les parents, affirmant que plusieurs éléments du dossier d'accouchement ne sont pas conformes aux faits. R.H.

MATANE

Les commissaires donnent une autre chance à Scobus

Dans une décision surprise, les commissaires de la commission scolaire de Matane ont majoritairement décidé, hier soir, de revenir sur leur décision de résilier les contrats de la firme Scobus. « Nous voulons donner une chance à la négociation », ont-ils affirmé, favorables à ce report. Le transporteur a donc jusqu'au 6 mai pour s'entendre avec ses 70 chauffeurs. La CS maintient toutefois son processus d'appel d'offres afin de rétablir le service au plus tard le 12 mai. Hier, quelque 3800 élèves qui fréquentent les écoles du secteur compris entre Bale-des-Sables et Les Méchins, sont demeurés à la maison, respectant ainsi le mot d'ordre de grève lancé mercredi par les parents. De nombreux parents transportent leurs enfants à l'école, matin et soir, depuis le début de la grève chez Scobus, le 4 avril. Et plusieurs en ont ras-le-bol. H.M.

Vente surprise Eaton

Il y a de belles économies dans l'air.

Jusqu'à
50% de rabais
sur une sélection d'articles
dans tout
le magasin

25% de rabais
sur la mode sport
pour hommes
(sauf les collections designer)

25% de rabais
sur tous les denims Levi's
pour enfants

30% de rabais
sur hauts, pantalons
et ensembles molletonnés
pour bébés et enfants

Jusqu'à
100\$ de rabais
sur banquettes-lits et
lits sur roulettes

30% de rabais
sur vêtements d'extérieur
pour femmes
(sauf les collections designer)

30% de rabais
sur tous les hauts Attitude

25% de rabais
sur soutiens-gorge
et bas

50% de rabais supplémentaire
sur sacs à main,
souliers et accessoires
mode à prix déjà réduits



**1 JOUR
SEULEMENT**

Le 1^{er} mai 1997

Surveillez nos ballons indicateurs de rabais sur une foule de super articles dans tout le magasin.

EATON

TRAGÉDIE DE NOUVELLE

Une pluie d'accusations contre Sarto Kenny

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — Le substitut du procureur général a déposé, hier au palais de justice de New Carlisle, six autres chefs d'accusation contre Sarto Kenny, l'homme de 32 ans soupçonné d'avoir heurté mortellement un étudiant de 14 ans, samedi soir, à Nouvelle.

Déjà accusé lundi de négligence criminelle causant la mort et des blessures corporelles, Sarto Kenny, qui a choisi un procès devant juge et jury, devra également répondre à des accusations de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort et ayant causé des lésions corporelles, de refus de se livrer à l'alcootest, de délit de fuite, de conduite dangereuse entraînant la mort et de conduite dangereuse causant des blessures.

Il devra revenir en cour le 15 mai pour connaître la date de son enquête et le moment de l'audition de sa demande de remise en liberté, s'il y a lieu. Il n'était pas détenteur d'un permis de conduire au moment de l'accident. Le véhicule, datant de 1981, était immatriculé et la police tente de vérifier si l'accusé, un travailleur forestier qui a déjà été condamné deux fois pour conduite avec facultés affaiblies, était assuré.

Édouard-Maurice Poirier, de même que ses compagnons Kevin Labrecque et Régis Rollet, circulaient en vélo et en patins à roues alignées samedi à 20h30 sur le chemin du Grand Platin quand ils ont été surpris par la camionnette de Sarto Kenny, qui roulait feux éteints, selon toute probabilité.

Le jeune Poirier est décédé sur le coup, et Kevin Labrecque repose toujours dans un état grave mais stable à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec. Régis Rollet souffre d'un choc nerveux.

MEURTRE D'UN OCTOGÉNAIRE

Un autre procès pour Stéphane Blanchet

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le procès devant juge et jury du Rimouskois Stéphane Blanchet, 26 ans, s'est ouvert, hier, au palais de justice de Rivière-du-Loup. Le jeune homme est accusé du meurtre au deuxième degré d'Antoine Canuel, 81 ans, volé et retrouvé sans vie dans son appartement de Rimouski au matin du 27 novembre 1992.

Blanchet a déjà été reconnu coupable de ce crime en 1993, mais le verdict a été annulé par la cour d'appel qui a ordonné la tenue d'un nouveau procès, jugeant que l'accusé n'avait pas été jugé équitablement. Arrêté en même temps que Blanchet, François Thibeault a déjà été condamné pour recel, tandis que Dany Ladouceur purge une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre dans ce dossier.

Hier, les experts en scène de crime de la Sûreté du Québec ont présenté la partie technique. La Couronne a déposé en preuve des objets ayant été retrouvés sur la scène du crime, dont des couteaux, ainsi qu'une plaque de métal provenant vraisemblablement d'un coffre-fort éventré appartenant à la victime.

Le pathologiste Jean-Paul Bachand a raconté avoir constaté 25 blessures sur le corps de M. Canuel, dont cinq mortelles au cou, au poumon et au cœur. L'un de ces coups, porté rapidement par un objet tranchant et pointu, a sectionné le ventricule gauche du cœur de la victime et serait responsable de l'hémorragie interne qui a causé son décès.

La défense soutient que son client se trouvait à la mauvaise place au mauvais moment. L'absence de blessures aux mains laisse présumer que l'octogénaire ne s'est pas défendu, étant soit inconscient, soit retenu. La défense a mis en relief son passé médical chargé.

L'enquêteur Bertol McKinnon de la Sûreté municipale de Rimouski, a raconté que l'accusé avait été arrêté dans un appartement de la rue Trépanier à Rimouski vers 6h30 au matin du 27 novembre 1992. Blanchet, représenté par Me Julie Gagné et Sylvia Rizzo de Québec, a écouté les témoignages sans broncher.

C'est M. Jeanes Rondeau, du ministère public, qui doit prouver le degré de responsabilité de l'accusé. La défense soutient que son client est innocent, et qu'il se trouvait à la mauvaise place au mauvais moment.

MAGAZINE

À Saint-Jean-Baptiste, Robert Filion monte la garde sur sa digue qui protège sa maison complètement entourée d'eau.

PC

ÇA MONTE ENCORE!

La rivière Rouge submerge Sainte-Agathe située aux portes de Winnipeg

■ WINNIPEG (PC) — La rivière Rouge a porté un dur coup au Manitoba, hier, alors qu'elle a submergé la petite municipalité de Sainte-Agathe, située aux portes de Winnipeg. Désertée de ses habitants, Sainte-Agathe s'est retrouvée sous deux mètres d'une eau balayée par de forts vents.

Ces nouvelles crues ont rendu nécessaire, avant hier soir, l'évacuation d'au moins 7200 personnes au sud de la capitale manitobaine et dans les secteurs environnants.

L'inondation de Sainte-Agathe, dont la population est de 500 habitants, était attendue. Hier, certains se demandaient

d'ailleurs si les responsables des secours devaient être pointés du doigt, la ville étant située tout près de l'extrémité d'une vaste digue appelée « Brunkild Bunker », encore en voie de construction. « Dans les annales, Sainte-Agathe n'a jamais, été inondée, a fait remarquer Peter Derksen, l'un des volontaires dépêchés sur place. Pourquoi maintenant? « Ceci n'avait pas été prévu. Quelqu'un aurait dû savoir ce qui s'en venait », a-t-il ajouté.

Pour leur part, les responsables ont dit douter que la digue érigée à proximité puisse avoir été responsable du désastre. « C'est improbable, compte tenu de la quantité d'eau, mais nous ne pouvons pas le nier avec certitude », a déclaré un responsable du gouvernement manitobain, Larry Whitney.

Poussée par des vents soufflant en tempête, l'eau s'est engouffrée par l'arrière de Sainte-Agathe. Celle-ci n'était protégée par aucune digue permanente, contrairement aux municipalités si-



Winnipeg en arrière-plan semble être tout aussi submergée que cette pancarte presque engloutie par la rivière Rouge

tuées le long de la rivière Rouge. Seule s'y trouvait depuis peu une construction temporaire, faite de sacs de sable.

Un premier accident est survenu parmi les militaires combattant les inondations dans le Sud du Manitoba, dimanche. Le caporal Frank Guay, âgé de 30 ans, de Plessisville, au Québec, a été électrocuté et souffre de blessures aux mains et aux bras, après que le canot pneumatique qu'il conduisait eut heurté une ligne hydro électrique près de la ville frontalière d'Emerson. Il repose dans un état stable dans un hôpital de Winnipeg. Le caporal Guay appartient à un régiment d'Edmonton. Environ 6700 soldats assistent les citoyens pour l'évacuation et la construction de digues sur la rivière Rouge.

AUTRE TEXTE

□ À LA RESCOURSSE Page C2



REUTERS

Un véhicule militaire passe à la hauteur d'un camion abandonné sur une route près de Saint-Adolphe



Joe Brodeur et son beau-frère Ray Kosman, défiant l'ordre d'évacuation, consolident la digue qui protège la maison des Brodeur. L'inscription « Nous gagnerons » semble défier les eaux de la rivière Rouge près de Saint-Adolphe



INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

DÉCO-FOYER

Le meilleur choix
Aucune concession sur la qualité

COUVRE-PLANCHERS

MAURICE PELLETIER

LES MAGASINS ENTREPÔTS

RABAIS
jusqu'à

60%*

* Stock en inventaire

TAPIS

-Commercial, garantie de 10 ans, 4,95\$ v. c.

-Style Berber, 6,95\$ v. c.

-Velours commercial, cour. 24,95\$ à partir de 9,95\$ v. c.

Coupons de tapis
et prélat

Réduit jusqu'à 60%

Ne payez aucune taxe

PRÉLAT

-À partir de 4,95\$ v. c.

-10 mm, vaste choix, garantie de 5 ans, 7,95\$ v. c.

-Qualité supérieure, jusqu'à 28,95\$ pour 14,95\$ v. c.

CÉRAMIQUE

À partir de 99¢ p. c.

-8x8

-12x12 - 13x13, à partir de 1,49\$ p. c.

-Haut de gamme, cour. 3,89\$ couleur terre pour 2,49\$ p. c.

CARPETTE

-6x8, à partir de 69,95\$

-Plus de 700 modèles

Réduit de 20%

Plan mise de côté
Service d'estimation professionnel à domicile
Service d'installation professionnel garanti

Québec: 5000, des Replats (418) 624-1290 (voisin de Bouvier) Lévis: 4600, boul. de la Rive-Sud (418) 837-3681
(Ouvrez le dimanche de midi à 17 h. Québec seulement)

DÉCÈS ET AVIS

GODBOUT
Denis (Poilu)



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 avril 1997, à l'âge de 51 ans et 1 mois, est décédé Denis Godbout (Poilu), fils de feu Lucien Godbout et de feu Raphaëlle Guillemette, conjoint de Lise Asselin. Il demeurait à St-Raphaël, comté de Bellechasse. La famille recevra les condoléances au salon funéraire.

Roy & Rouleau inc.
rue Principale
St-Raphaël

mardi de 14h à 16h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le mercredi 30 avril à 14h30 en l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses enfants: Denise (Kenneth Quattuccio), Dennis (Cristy Trombley), Audrey et Donna (Dennis Craig); ses petits-enfants: Kelsey et Kenny Quattuccio, Chantal et Brandon Godbout, ses sœurs et son frère: Monique (Edmond Routhier), Réal (Micheline Godbout), Diane (Gilles Bernatchez); sa belle-mère Cécile Rousseau (Irene Goulet); ses beaux-frères et belles-sœurs: Réjean (Yolande Chabot), Denise (Simon Boivin), Yvan (Chantal Aubin); ainsi que ses oncles et tantes, ses neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis (es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Direction des funérailles:

Roy & Rouleau inc.
Armagh, Bellechasse
Pour renseignements:
466-2073

LAPERRIÈRE
Anne-Marie Matte

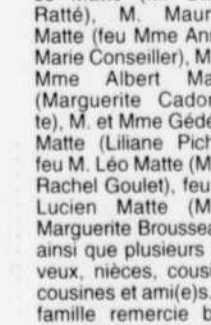


À l'hôpital Laval, le 28 avril 1997, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Anne-Marie Matte, épouse de feu M. Rosaire Laperrière. Elle demeurait à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Claude Charest Itée
247, Du Pont Ouest
Pont-Rouge 873-2542
mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; jeudi, jour des funérailles, de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 1er mai à 11h en l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. Mme Matte laisse dans le deuil, sa fille et son gendre Lise (Jean-Guy Paré); son petit-fils Jean-François; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Matte (Yolande Marcotte), Mme Marie-Rose Matte (M. Camil Ratté), M. Maurice Matte (feu Mme Anne-Marie Conzeiller), M. et Mme Albert Matte (Marguerite Cadorette), M. et Mme Gédéon Matte (Liliane Piché), feu M. Léo Matte (Mme Rachel Goulet), feu M. Lucien Matte (Mme Marguerite Brousseau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie bien sincèrement les infirmiers et infirmières du 5e étage Est de l'hôpital Laval pour les bons soins prodigués à Mme Matte durant son séjour. Des dons à la Fondation québécoise du cancer, 1675, chemin Ste-Foy, rez-de-chaussée, Québec, Québec, G1S 2P7, seraient grandement appréciés; des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:
873-2542
fax: 873-2913

LEBL
Adelbert



Au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 26 avril 1997, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédé M. Adelbert Lebl, époux en premières noces de feu Irène Levesque et en secondes noces de madame Laura Lavoie, domicilié à Ste-Flavie. Outre son épouse, il

LAVOIE
Marie-Anne Caron

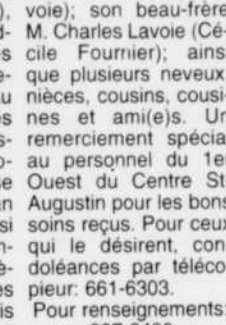


Au Pavillon St-Augustin, le 27 avril 1997, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Anne Caron, épouse de feu M. Ludger Lavoie. Elle demeurait à Beauré. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Wilbrod Robert & fils
11241, av. Royale
Beauré

jeudi, jour des funérailles, de 13h à 15h15. Le service religieux sera célébré le jeudi 1er mai à 15h30 en l'église de Beauré et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Fernande (René Labranche), Fernand (Georgette Chouinard), Lucien (Cécile Maréchal), Denise (Dominique Racine), Diane (Yvon Racine) et Lise (Roland Lebel); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa sœur Annette (feu Oscar Paquet); ses belles-sœurs: Mme Laura Fortier (feu Paul Caron) et Mme Marie-Anne (feu Adèle Lavoie); son beau-frère M. Charles Lavoie (Cécile Fournier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du 1er Ouest du Centre St-Augustin pour les bons soins reçus. Pour ceux qui le désirent, condoléances par téléphone: 661-6303. Pour renseignements: 827-3430

LEVESQUE
Fernand



LE BLANC
Achille



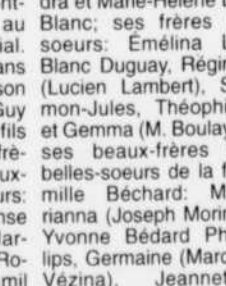
A l'hôpital "Cité de la Santé" de Laval, le 24 avril 1997, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Achille Le Blanc, époux de feu dame Alma Béchard. Il demeurait à Chomedey. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire
du Plateau
693, Nérée-Tremblay
Ste-Foy

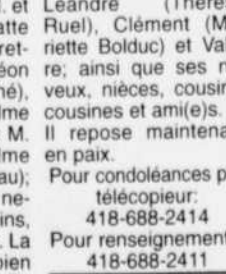
le vendredi 2 mai de 17h à 22h et samedi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 3 mai à 14h en l'église St-Benoît-Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Claude, Francine (Paul Morin) et Gilles (M. Vasil); ses petits-enfants: Maud et Geneviève Morin, Sandra et Marie-Hélène Le Blanc; ses frères et sœurs: Emeline Le Blanc (Lucien Lambert), Simon-Jules, Théophile et Gemma (M. Boulay); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Béchard: Marianna (Joseph Morin), Yvonne Bédard Phillips, Germaine (Marcel Vézina), Jeannette (Charles Deblois), Aline (Philippe Ruel), Léandre (Thérèse Ruel), Clément (Marinette Bolduc) et Valérie; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il repose maintenant en paix.

Pour condoléances par téléphone:
418-688-2414
Pour renseignements:
418-688-2411

LEVESQUE
Gerald (Jack)



LEVESQUE
Gerald (Jack)



Au Centre hospitalier d'Edmonton, le 27 avril 1997, à l'âge de 66 ans et 2 mois, est décédé monsieur Gerald (Jack) Levesque, ancien membre du Royal 22e Régiment, époux de feu Monique Levesque (née Albert). Il demeurait à Val-Bélair. La famille recevra les condoléances au salon de la résidence funéraire.

Brunswick Itée
20, rue de l'Église
Edmonton, N.B.

mardi de 14h à 16h et de 19h à 21h, mercredi de 14h à 16h. Le service religieux sera célébré le mercredi 30 avril 1997 à 16h (heure du N.B.) en l'église Notre-Dame des Douleurs à Edmonton, N.B.

laisse dans le deuil, ses enfants: Gil (Rita Marmen), Marcelle (J. Claude Ratté), feu Gemma (J. Louis Tremblay), Georges (Alyette Gendron), Réal (Monique Dionne); de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères: Antonio de Rivière-Ouelle, Roland de St-Modeste et Paul de La Pocatière; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Bissonnette & frère
125, St-Louis
Rimouski

le jeudi 1er mai de 14h à 17h et de 19h à 22h; vendredi des 13h30. Le service religieux sera célébré en la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski le vendredi 2 mai 1997 à 15h et de là au cimetière de Rimouski. Des remerciements particuliers sont adressés à tout le personnel des soins prolongés du Centre hospitalier régional de Rimouski. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski ou à la Société d'Alzheimer de Québec par l'entremise de la maison funéraire. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire.

Bissonnette & frère
125, St-Louis
Rimouski

Pour renseignements:
(418) 723-9294
fax: (418) 723-7395

PARÉ
Monique Morin



Au C.H. Foyer de Nicolet, le 27 avril 1997, est décédée, à l'âge de 81 ans et 11 mois, Mme Monique Morin. Elle était l'épouse de feu Paul-Emile Paré, autrefois de La Sarre, Abitibi. La famille accueillera parents et ami(e)s au centre funéraire.

J.N. Rousseau & frère
1370, Louis-Frédéric
Nicolet

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le jeudi 1er mai en la cathédrale de Nicolet à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Sarre à une date ultérieure. Madame Paré laisse dans le deuil, ses enfants: Paule, Gisèle, Jean-Guy (Carmen Michaud), Lise, Gilles (Yolande Roy), Pauline, Bernard (Micheline Blais), Danielle et Madeleine (Robert Cochrane); ses frères et sœurs: Simone, Alice, Georges et Rachel Morin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Laurette Goulet, Gilbert Dion, Germaine Paré, Edouardine et Emilie Marceau, Laurette Vallières, Marie-Laure et Alice Paré, Laurette et Joseph Paré et Emilien Paré. Elle laisse aussi dans le deuil, ses petits-enfants: Sylvain (Nadine Maltais), Chantale (Dominique Tremblay), Alain (Isabelle Duval), Eric (Hélène Imbeault), Marc, Francis, Richard, Félix, Julie, Daniel, Marie-Eve, Édith, Geneviève, Martin et Sarah; deux arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie seraient appréciés (Maison Carpe Diem, 1765, boul. St-Louis, Trois-Rivières, Québec, G8Z 2N7, 819-376-7063). Pour renseignements: (819) 293-4511, télécopieur: (819) 293-8212

PICHETTE
Thérèse

À Québec, le 28 avril 1997, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Thérèse Pichette, fille de feu M. Albert Pichette et de feu dame Rachel Hamel. Elle demeurait à Québec. Selon ses vœux, elle a été inhumée au cimetière de la paroisse de la Ste-Église. Un service sera chanté, en présence des cendres, le jeudi 1er mai à 14h en l'église Ste-Odile où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles pour inhumation des cendres, sous la direction de la

Coopérative funéraire
de l'Anse
280, 8e Rue
Québec

Elle laisse dans le deuil, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envie de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2M5, 682-6387. Pour renseignements: 525-6044

POIRIER
Abbé J. Claude

Au Centre hospitalier de l'Université Laval, le 27 avril 1997, est décédé, à l'âge de 66 ans, monsieur l'abbé J. Claude Poirier, fils de feu M. Emile Poirier et de feu Dame Esther Caissy. Il demeurait à Pointe-à-la-Garde,

dans le diocèse de Gaspé. La famille recevra les condoléances une heure avant le service religieux, qui sera célébré à St-Laurent de Matapédia, à 11h le samedi 3 mai 1997. Un service commémoratif aura lieu ultérieurement en l'église Notre-Dame-de-la-Garde. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Paul-Emile (Thérèse Maréchal), Fernande (feu Jacques Anctil), Roselyne, Jean (Joan Beaulieu); ses belles-sœurs: Jacqueline Perron (feu Marcel Poirier), Berthe Pitre (feu J. Henri Poirier); sa tante Mme Aline Caissy-Bélanger; de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines, parents et amis. Sincère gratitude et grande reconnaissance au personnel du Centre hospitalier de l'Université Laval. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association du Cancer de l'Est du Québec, C.P. 1234, succ. bureau-chef, Rimouski, G3L 9Z9.

QUIRON
Sœur Irène

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 29 avril 1997, à l'âge de 81 ans, est décédée Sœur Irène Quiron (en religion S.S. Catherine) après 64 de vie religieuse. Elle était la fille de feu M. André Quiron et de feu dame Edwige Bilodeau de St-Martin, Beauce. La dépouille mortelle sera exposée au salon de la Maison générale des Sœurs de la Charité de Québec, mercredi de 14h à 21h, jeudi de midi à 13h45. Les funérailles auront lieu le jeudi 1er mai à 14h en la chapelle de la Communauté, à 2655, rue Le Pelletier, Beaufort et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beaufort, Québec sous la direction de la maison.

LÉPINE-CLOUTIER
Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Édouard Poiras (Dorothée Quiron) de Topsham, Ma., Sœur Hedwige Quiron s.c.q., Beaufort, Mme Yvette Arcand-Quiron, Lewis, Ma., Mme Ruth Côté, Neuville; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371, fax: 529-9506

725 Services anniversaire

HEBERT
Annette Paquet

4e Anniversaire
Quatre ans déjà que tu es partie vers le Seigneur. Nous pensons tous les jours à toi. Continue de guider nos pas et veille sur nous pour que nous aions le courage de continuer notre route. Une messe sera célébrée pour toi à 16h15 à l'Oratoire St-Joseph, chemin Ste-Foy, ce jeudi 1er mai 1997. Louis et Michèle

740 Faveurs obtenues

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. F.B.

REMERCIEMENTS
au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.B.

765 Monuments

MONUMENTS CHARTON INC.
Québec et régions, Rive-Sud-Nord
(418) 836-2462
DIRECT DU MANUFACTURIER

THÉRIAU & FILS
718, 1ère Avenue, Québec
524-1561

AVIS
Prenez avis que l'inventaire de la succession de feu Alexandre Nadeau, née le 9 février 1911, en son vivant domiciliée au 29, de l'Hôpital à Loretteville (Québec), décédée le 24 février 1997, a été clos le 24 avril 1997 et qu'il peut être consulté par les intéressés à l'étude Côté et Malo, notaires, sise au 232, avenue Royale, à Beaufort (Québec) G1C 1P1. 234695

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

Juliette Binoche et « Ridicule » récompensés aux Césars britanniques

■ LONDRES (AP) — *Ridicule* n'a pas eu l'Oscar, mais il a été récompensé hier soir lors de la cérémonie des BAFTA, les Césars britanniques. Le film de Patrice Leconte a été distingué dans la catégorie du meilleur film étranger tandis que Juliette Binoche, qui avait créé la surprise à Los Angeles, a une nouvelle fois évincé Lauren Bacall pour le meilleur second rôle féminin.

« C'est une autre surprise pour moi, mais pas pour la même raison, car je pensais que les Anglais ne m'aimaient pas », a déclaré l'actrice, très émue, devant l'assistance du Royal Albert Hall de Londres.

Première actrice française à recevoir un Oscar depuis Simone Signoret, Juliette Binoche a remporté le prix de l'Académie britannique des Arts cinématographiques et télévisuels pour sa prestation dans *Le patient anglais* d'Anthony Minghella dans lequel elle joue une jeune infirmière pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce film a récolté deux autres prix, meilleur film et meilleure adaptation. Comme aux Oscars, Geoffrey Rush a été sacré meilleur acteur, tandis que Brenda Blethyn, déjà honorée à Cannes l'an dernier, a été récompensée pour son rôle dans *Secrets et Mensonges* de Mike Leigh.

« Je pensais que les Anglais ne m'aimaient pas... »

Une médaille pour Frank Sinatra

La Chambre des représentants a décerné hier une médaille d'or à Francis Albert Sinatra pour récompenser sa carrière. La motion, proposée par 303 membres de la Chambre, a été adoptée par vote oral, à l'unanimité. Le chanteur, âgé de 81 ans, suivait la séance parlementaire à la télévision, selon Jose Serrano, représentant démocrate de New York, qui présentait la motion. « C'est ma façon de lui dire merci pour toute son oeuvre », a ajouté M. Serrano qui a confié avoir quelque 290 disques du chanteur, 30 de ses

Ville de Rimouski

APPEL D'OFFRES

La ville de Rimouski requiert des soumissions pour la fourniture de biens et services suivants:

Construction
Travaux d'infrastructures 97-10

Les soumissions (dépôt 75 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au mercredi 21 mai 1997 à 15 h au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774

Union des municipalités du Québec

Fusion de certains régimes de retraite du Groupe La Laurentienne et d'Aeterna-Vie au Régime de rentes du MCPED

Il est projeté de fusionner au Régime de rentes du MCPED (le régime du MCPED) les six régimes de retraite suivants (régimes absorbés):

- Au 1^{er} janvier 1995:
 - Régime de rentes des employés de La Laurentienne Vie inc.
 - Régime supplémentaire de rentes pour les cadres supérieurs de La Laurentienne Vie inc.
 - Régime supplémentaire de rentes pour les cadres et employés de Les Associés Canagex inc.
 - Régime supplémentaire de rentes des employés de Placements La Laurentienne (Services financiers) inc.
- Au 1^{er} janvier 1996:
 - Régime supplémentaire de rentes pour les employés de Technologie La Laurentienne Inc.
 - Régime complémentaire de retraite des employés d'Aeterna-Vie

Les textes des régimes absorbés et celui du régime du MCPED renferment des dispositions différentes quant au droit à l'excédent d'actif en cas de terminaison totale du régime. Si la Régie des rentes du Québec autorise les fusions en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la disposition applicable quant au droit à l'excédent d'actif en cas de terminaison totale sera désormais celle du régime du MCPED. Ainsi, cette disposition s'appliquera tant aux participants et bénéficiaires qui proviennent des régimes absorbés qu'à ceux qui sont dans le régime du MCPED.

Si vous croyez être un participant ou bénéficiaire d'un des régimes absorbés, et que vous n'avez pas reçu personnellement un avis à ce sujet, vous pouvez vous adresser à votre comité de retraite pour:

- faire la preuve de votre statut de participant ou bénéficiaire;
- sur démonstration satisfaisante, prendre connaissance des dispositions des régimes concernant l'excédent d'actif au bureau du comité de retraite, ou en demander copie;
- s'il y a lieu, faire connaître votre opposition au projet de fusion, par écrit, auprès du comité de retraite;

le tout, avant le 1^{er} juillet 1997, à l'adresse suivante:



Assurance vie
Desjardins-Laurentienne

Comité de retraite
(du régime de retraite concerné)
Assurance vie Desjardins-Laurentienne
a/s de Sylvie Mottard
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec), G6V 6R2

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉNOVATION DE L'AILE 1994 ÉCOLE JIMMY SANDY MEMORIAL Kawachikamach (Schefferville) QC G0G 2Z0

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUÉBEC 2046, chemin St-Louis Sillery (Québec) G1T 1P4 Tél.: (418) 688-8730, poste 254

ARCHITECTES: GILBERT AMYOT CÔTÉ LEAHY, ARCHITECTES 50, Côte Dinan Québec (Québec) G1K 8N6 Tél.: (418) 694-9041

INGÉNIEUR EN STRUCTURE: Yves Gilbert Ingénieur 25, Place du Marché Champlain, bureau 402 Québec (Québec) G1K 4H2 Tél.: (418) 692-4221

La Commission scolaire régionale Eastern Québec, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation de l'école Jimmy Sandy Memorial, à Kawachikamach (Schefferville), suite à un affaiblissement de la dalle sur sol.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du propriétaire ou obtenus contre la somme de cinquante dollars (50 \$), non remboursable, payable par chèque visé ou mandat poste à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au bureau de la Commission scolaire régionale Eastern Québec jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 21e jour du mois de mai 1997, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalent à 10 % de la soumission, à l'ordre du propriétaire, Commission scolaire régionale Eastern Québec, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties

ARTS SPECTACLES

Les meilleurs et fiers de l'être

Après 20 ans, le groupe U2 a encore le feu sacré

DAVID BAUDER

Associated Press

■ NEW YORK — La subtilité n'a jamais été l'un des points forts de U2. Depuis la glorieuse époque où Bono arpenteait la scène en agitant un drapeau blanc, le groupe rock irlandais n'a jamais reculé devant la grandiloquence. C'est ce qui le rend à la fois si sympathique et exaspérant.

Alors, que lui restait-il à faire à la suite de l'énorme tournée « Zoo TV » du début des années 90, avec son mur d'écrans vidéo, ses vêtements de scène lamés or et ses danseuses du ventre? Tenter de faire mieux, bien sûr.

La tournée « Popmart », lancée vendredi dernier au stade Sam Boyd de Las Vegas, dans le désert du Nevada, n'est pas une petite affaire.

Le spectacle, qui nécessite le soutien permanent d'une équipe technique de 250 personnes, augmentée à chaque escale de 200 travailleurs supplémentaires, coûte 250 000 \$ US par jour. La scène comporte un écran vidéo d'une dimension de 50 sur 15 mètres, le plus grand au monde. Les haut-parleurs sont suspendus sous une arche de 33m de hauteur. Une olive illuminée de 3,5m de diamètre est juchée à l'extrémité d'un énorme cure-dents.

Les premiers concerts canadiens de U2 auront lieu à Winnipeg, le 12 juin, et Edmonton, le 14 juin. Après s'être produit en Europe, le groupe sera à Toronto, les 26 et 27 octobre, à Montréal,

le 2 novembre, ainsi qu'à Vancouver, le 9 décembre.

Si certains musiciens sont mal à l'aise à l'idée d'être le plus important groupe au monde, ce n'est pas le cas de ceux de U2. Il ne demandent que cela!

« Cela a toujours l'idée, pas vrai? Pas vraiment d'être le plus important, mais le meilleur, de pousser l'aventure le plus loin possible », déclare Bono pendant les ultimes répétitions précédant la première de « Popmart ».

Le chanteur acquiesce d'un petit mouvement de tête, lorsque interrogé à savoir s'il croit que le guitariste The Edge, le bassiste Adam Clayton, le batteur Larry Mullen et lui-même sont les meilleurs. Ce dont il se dit particulièrement fier, c'est que le groupe soit demeuré vital d'un point de vue créatif et disposé à se réinventer, en plus d'être demeuré intact près de 20 ans après avoir atteint la célébrité.

« Compte tenu de l'endroit (Dublin) d'où nous venons et de ce que nous avons traversé, je trouve extraordi-



Bono dans « Popmart ».

naire qu'en tant que groupe, nous ayons encore le feu sacré », dit-il.

« Nous ressentons la même chose et nous avons la même lueur folle dans les yeux pendant les répétitions que lorsque nous nous préparons à notre première tournée. Pouvons-nous y arriver? »

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées :

1° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :

Nom	Domicile	Date du décès
ANTONICO, Nicola et DI PAOLA, A. BERTRAND, Jean	2126-30, Tillemont, Mtl - cpte fidéicommiss Me Bourassa	1996-06-18
BOUCHER, Gilles et CLÉMENT, Rita	compte en fidéicommiss Me Hubert Gravel	
CASSILS, J. Anthony	1808, Sherbrooke O., Mtl - cpte fidéicommiss P.A. Laberge	
CHARTIER, Alain	fonds de pension de Imprimerie Southam Ltée	
CLÉMENT, Jean-Luc	675, Casavant Ouest, St-Hyacinthe	1996-12-12
DÉCARIE, Jeanne (Succession)	Laval, compte en fidéicommiss Me Camil Arsenau	
GUNN, Connie	3627, Décarie, Mtl - compte fidéicommiss Me H. Gravel	
HARABAGIO, Suzy	compte en fidéicommiss Me Gérard Martel, notaire	
LABOISSIÈRE, Madeleine	6549, Viau, Montréal - cpte fidéicommiss Me R. Villeneuve	
NOËL & FRÈRES INC.	998A, Champagnat, Laval, cpte fidéicommiss Me C. Arsenau	
RICHARD, Manon et BRYSON, Guylaine	6581, De Lanaudière, Mtl - cpte fidéicommiss Me P. Coutu	
ROUSSIN, (LARIVIÈRE), Céline	36, St-Joseph, Valleyfield	1996-11-04
TREMBLAY, Pierre	3815, Marcell, Mtl - cpte fidéicommiss Me André Bourassa	
112977 CANADA INC.	1100, Penfield, Mtl - cpte fidéicommiss Me André Bourassa	

2° Le produit des polices d'assurance-vie dont les bénéficiaires sont inconnus ou introuvables

Nom	Compagnie	Bénéficiaire
BAILLARGEON, Françoise	Groupe-Vie-Laurentienne	
BARRIER, Fernande	Groupe-Vie-Laurentienne	
BÉLANGER, Jeanne	Groupe-Vie-Laurentienne	Germaine Bérubé
BÉRUBÉ, Isaac	Groupe-Vie-Laurentienne	
BOILEAU, Gilbert	Groupe-Vie-Laurentienne	
BOUDREAU, Françoise	Groupe-Vie-Laurentienne	Henri Bruneau
BRUNEAU-MARTEL, J.	Groupe-Vie-Laurentienne	
BRUNELLE, Léonidas	Groupe-Vie-Laurentienne	
CHABOT, Gérard	Groupe-Vie-Laurentienne	
CHOQUET, Yvette	Groupe-Vie-Laurentienne	
CORBEIL, Adrien	Groupe-Vie-Laurentienne	
DAVIGNON, René	Groupe-Vie-Laurentienne	
DE COTRET, Yvan René	Groupe-Vie-Laurentienne	André-René De Cotret
DESHARNAIS, Jeanne	Groupe-Vie-Laurentienne	Louise A. Desharnais
DESIARDINS, Aurélie	Groupe-Vie-Laurentienne	Jean-André Desjardins
DESLAURIERS, Adrien	Groupe-Vie-Laurentienne	Marie-Berthe Fouquet
DESMÉULES, Antonio	Groupe-Vie-Laurentienne	Elmire Bérubé
DESROCHERS, Louis	Groupe-Vie-Laurentienne	
DION, Gilles	Groupe-Vie-Laurentienne	Angeline Dion
DORION, Maurice	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
DUBÉ, Ghislaine	Groupe-Vie-Laurentienne	
DUBÉ, Pierre-Paul	Groupe-Vie-Laurentienne	Gertrude Dubé
DUCHARME, Isidore	Groupe-Vie-Laurentienne	J. D'Alcantara
DUFORT, Daniel	Groupe-Vie-Laurentienne	Jean-Paul Dufour
DURAND, Yves	Groupe-Vie-Laurentienne	
EDMOND, Benoît	Groupe-Vie-Laurentienne	Rejeanne Lefebvre
ELSENER, Martin	Groupe-Vie-Laurentienne	
FLEURY, Roch	Groupe-Vie-Laurentienne	
FLORIAN-JOLICOEUR, J.A.	Groupe-Vie-Laurentienne	
FUGÈRE, Marie-Jeanne	Groupe-Vie-Laurentienne	Lucien Fugère
GAGNON, Henri	Groupe-Vie-Laurentienne	Marie-D. Gagnon
GAGNON, Paul-Émile	Groupe-Vie-Laurentienne	
GATTEAU, Laurier	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
GAUTHIER, Marie-Rose	Groupe-Vie-Laurentienne	Benoît Jacob
GERVAIS, Micheline	Groupe-Vie-Laurentienne	Patrick Gervais
GIRARD, Camille	Groupe-Vie-Laurentienne	Mme Joseph-Char Girard
GUÉRIN, Oram	Groupe-Vie-Laurentienne	
HALLE, Édouard	Groupe-Vie-Laurentienne	Anne-Marie-Dussault
HOULE, Roméo	Groupe-Vie-Laurentienne	Ada Wood Houle
JACQUES, Jean	Groupe-Vie-Laurentienne	André B. Jacques
JÉRÔME, Jean	Groupe-Vie-Laurentienne	Stella Bourdages
JOYAL, Lucille	Groupe-Vie-Laurentienne	
KIROUAC, Julie	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
LACTANCE-LAMARCHE, J.D.	Groupe-Vie-Laurentienne	
LADOUCEUR, Rita	Groupe-Vie-Laurentienne	Anne-Marie Ladouceur
LAMER, Gaston	Groupe-Vie-Laurentienne	Denise St-Aubin
LAMOREUX, Téléphore	Groupe-Vie-Laurentienne	
LANGAIS, Joseph	Groupe-Vie-Laurentienne	Alberta Rose Langlais
LAPIERRE, François	Groupe-Vie-Laurentienne	Maurice Lapierre
LAPRISE, Paul-Henri	Groupe-Vie-Laurentienne	Cécile Boily
LARIVIÈRE, Eugène	Groupe-Vie-Laurentienne	
LEBLANC, Alfred	Groupe-Vie-Laurentienne	Ludger Leblanc
LECHASSEUR, Raynald	Groupe-Vie-Laurentienne	Eugène Lechasseur
LEPAGE, Juliette	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
LESSARD, Jean-François	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
LEVILLÉ, Colombe	Groupe-Vie-Laurentienne	Paul Léveillé
LÉVESQUE, J. Wilfrid	Groupe-Vie-Laurentienne	Juliette Ouellet-Lévesque
MACAULAY, Archibald	Groupe-Vie-Laurentienne	Laura Macaulay
MAGNAN, Christiane	Groupe-Vie-Laurentienne	Jacques Magnan
MALO, Jacques	Groupe-Vie-Laurentienne	Fernand Malo
MARCOUX, Hilaire	Groupe-Vie-Laurentienne	Bertha Mailoux
MARTEL, Henri	Groupe-Vie-Laurentienne	Alice Foucault
MASSICOTTE, Anita	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
MATHEU, Gaëtan	Groupe-Vie-Laurentienne	Gérard Mathieu
MATHEU, Nicole	Groupe-Vie-Laurentienne	Gérard Mathieu
MILLETTE, Arthur	Groupe-Vie-Laurentienne	Pierre Millette
MONETTE, Joël	Groupe-Vie-Laurentienne	Jean Bélanger-Monette
MONGEAU, Maximilien	Groupe-Vie-Laurentienne	Albina Adam-Mongeau
MORÉAU, Charles	Groupe-Vie-Laurentienne	Céline Roberge-Moréau
MORNEAU, Paul	Groupe-Vie-Laurentienne	Florence Lévesque
OSTIGUY, Guy	Groupe-Vie-Laurentienne	Marie-A. Ostiguy
PAQUET, Albert	Groupe-Vie-Laurentienne	Louis-Georges Paquet et J. Henri
PARADIS, Lucien	Groupe-Vie-Laurentienne	Héritiers légaux
PARENT, Joseph	Groupe-Vie-Laurentienne	Bernadette P. Laurence
PELLAND, Zoltique	Groupe-Vie-Laurentienne	Exécuteur testamentaire
PIERRE, Jean-Marie	Groupe-Vie-Laurentienne	
PIGEON, J.D. Roger	Groupe-Vie-Laurentienne	Roland Pigeon
POIRÉ, Joseph	Groupe-Vie-Laurentienne	
POIRIER, Marguerite	Groupe-Vie-Laurentienne	Mme Alfred Trudeau
POMINVILLE, Michelle	Groupe-Vie-Laurentienne	André Pominville
POULET, Jean-Guy	Groupe-Vie-Laurentienne	Marguerite Poulet
POULET, Pierre	Groupe-Vie-Laurentienne	Marguerite Poulet
POULIN, Joseph	Groupe-Vie-Laurentienne	Marcel Poulin
QUINLAN, Georges	Groupe-Vie-Laurentienne	
ROBITAILLE, Arthur	Groupe-Vie-Laurentienne	Siméon Robitaille
ROCHON, Lucienne	Groupe-Vie-Laurentienne	Roland Rochon
SANSREGRET, François	Groupe-Vie-Laurentienne	Marie-Blanche Sansregret
SAUVÉ, Linda	Groupe-Vie-Laurentienne	Raymond Sauvé
STIRLING, William	Groupe-Vie-Laurentienne	
ST-PIERRE, Jean-Marie	Groupe-Vie-Laurentienne	Jeanette Rof-St-Pierre
SYLVAIN, Géraldine M.	Groupe-Vie-Laurentienne	Joseph Morel
TASCHEREAU, Gustave	Groupe-Vie-Laurentienne	
TEASDALE, Eugène	Groupe-Vie-Laurentienne	
THÉRIAULT, Francis	Groupe-Vie-Laurentienne	Albertine Landry
THÉRIAULT, Joseph P.	Groupe-Vie-Laurentienne	Rose Dalma Forget
TREMBLAY, Florbert	Groupe-Vie-Laurentienne	Anne Gagnon-Gélinas
TREMBLAY, Pierre	Groupe-Vie-Laurentienne	Théophile et Rachel Tremblay

3° Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
ABDEL, MESSIH, Joseph Youssef	34, Georges, Dollard-des-Ormeaux	1997-01-03
ABROU, René	370, Ash, Montréal	1996-11-07
BEAUSOLEIL (POIRIER), Louise	9333, 25e Avenue, Montréal	1996-06-02
BÉLAIR (GUÉNETTE), Marcelle	190, Castonguay, St-Jérôme	1996-01-30
BLANCHETTE (BUJOLD), Louise	553, Cherbourg, #110, Longueuil	1997-01-06
BOULANGER, Félix	42, d'Auteuil, Amqui	1996-07-16
CHARBET, Micheline (Ange)	2620, de la Ronde, Québec	1996-10-05
CHARBET, Pierre	7323, 2e Avenue, Montréal	1997-01-04
CHOQUETTE, Grazilla	terrain	1970-10-06
DÉLISLE, André	8585, Champlain, LaSalle	1997-02-03
DINELLE, Aristide	3295, Gouin, # 1515, Montréal	1996-09-22
DUNN, Henri	885, Ste-Cécile, Trois-Rivières	1996-08-08
GALIBERT, Jean	1525, Conwell, Sherbrooke	1996-11-26
GERMAIN, Jacqueline	3079, Dufresne, Longueuil	1996-06-30
GONZALEZ LOZANO, Cesar Igor	3420, Ste-Famille, # 402, Montréal	1996-09-17
HÉNAULT, Camille	531, Clément, Montréal	1997-01-20
HENRY, Maxime	3, Place Belliveau # 2304, Laval	1996-05-29
JUNEAU, Jean-Claude	11, Lindsay, Beauport	1996-05-22
JUTRAS, René	1890, René-Laennec, # 301, Laval	1996-12-25
LACHAPPELLE, Hélène	1260, 12e Avenue, # 6, Shawinigan-Sud	1997-01-07
LANGLOIS, Norbert	120, St-Henri, # 205, LaPrairie	1996-08-31
LANNEVILLE, Réjean	16070, Bécancour, Bécancour	1996-01-28
LAUZON, Real	491, Route 201, Saint-Clet	1995-09-25
LEFFBURE, Gilles	R.R. 1, Ducloux, La Pêche	1996-05-19
LEGAULT, Roland	1320, André Sabourin, # 1, Terrebonne	1997-01-07
LEMAIR, Guy	6950, Irwin, # 2, Montréal	1997-02-04
LIMORAY (LIKORAY), Simeon	10094, Cobourg, Montréal-Nord	1996-11-13
LIMOOGES, André	164, Seigneurie, # 102, Pointe-Claire	1996-09-05
LOISELLE, Marie-Josée	942, Courchesne, Ste-Foy	1996-09-05
MACKDOUGALL, Kelvin Joseph	423, Fontaineau Sud, Longueuil	1994-05-23
MATHIEU, Roland	780, Terrasse Varin, Ste-Agathe-Sud	1997-01-14
MAYER, Michel	7100, Bombardier, # 316, Anjou	1996-11-28
MELANCON (MELANSON), Roland (Rowland)	780, Rang St-Louis, St-Eugène	1997-01-03
MÉTIVIER, René	5445, Papineau, Montréal	1996-02-08
MILLETTE, Jean-Guy	387, 111e Rue, Shawinigan-Sud	1996-12-10
MORISSETTE, Guy	1485, St-Thomas, Mont-Joli	1995-11-09
NAULT, Charles-Edouard	550, Lac Gareau, St-Mathieu du Parc	1996-10-19
PELLERIER, Michel	50, Wellwoodale, Outremont	1996-09-09
SAURIOU, Jeannine	2150, Papineau, # 227, Montréal	1997-01-11
ST-ARNAUD, Réjean	240, Bonaventure, Trois-Rivières	1996-11-08
TRANCHEMONTAGNE, René	8365, Dunant, St-Léonard	1996-08-04

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 3 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou dans les autres cas, lorsque la loi le permet, dans les dix ans après le début de son administration.



Le Curateur public du Québec

Le Curateur public du Québec
Direction des biens délaissés
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020

Les vedettes britanniques votent travailliste

LONDRES (AP) — Du compositeur du groupe Oasis, au chanteur de Simply Red en passant par les comédiens Jeremy Irons ou Emma Thompson, la majorité des vedettes britanniques soutiennent les travaillistes.

Ceux que la presse a surnommés les «amants du Labour» ne cachent pas leur préférence pour le parti de Tony Blair. Noel Gallagher, guitariste et compositeur du groupe de rock Oasis, a ainsi versé 50 000 livres (100 000 \$ environ) aux fonds de campagnes travaillistes. «Décapitez tous les Tories et la famille royale: Votez Labour», avait déclaré l'an dernier la rock star.

Le chanteur du groupe Simply Red, Mick Hucknall, ne s'est pas contenté d'apporter son obole au Labour. Il a également interviewé Tony Blair pour le quotidien Daily Star, évoquant notamment l'époque où le dirigeant travailliste, alors à Oxford, chantait dans un groupe d'étudiants, les Ugly Rumors (les vilaines rumeurs...).

Bien d'autres personnalités soutiennent ouvertement le Labour, notamment le comédien Richard Attenborough, les comiques Stephen Fry et Hugh Laurie ou encore Mike Leigh, le réalisateur de *Secrets et mensonge*, palme d'or à Cannes l'an dernier.

Certaines vedettes mettent toutefois un bémol à leur soutien. Le cinéaste Ken Loach, engagé très à gauche, a ainsi critiqué le coup de barre à droite opéré par les travaillistes depuis quelques années. «De toute évidence, aucun d'entre nous n'a d'illusions sur ce que fera le Labour parce que Blair (...) pense que le capitalisme est toujours source de progrès», a-t-il dit.

De son côté, le chanteur Billy Bragg regrette également le recentrage du «new Labour», mais estime que voter travailliste est le seul moyen de chasser les conservateurs au pouvoir depuis 18 ans.

Côté Tories, les supporters célèbres sont plutôt rares. Le parti de John Major se console avec l'appui des Spice Girls, le groupe féminin du moment. Les cinq chanteuses «épicees» avaient déclaré l'an dernier que l'ancien premier ministre conservateur Margaret Thatcher était la première Spice Girl...

Le compositeur de comédies musicales, Andrew Lloyd Weber, a affirmé qu'il quitterait le pays si les travaillistes l'emportaient. Non sans malice, des députés du Labour ont souligné que cela faisait une raison de plus de voter pour eux.

Le Parti libéral-démocrate, la troisième formation du pays a également ses inconditionnels, comme la comédienne Vanessa Redgrave, auparavant supportrice des travaillistes et les acteurs John Cleese et Peter Ustinov.

18 ans et



« Donnez du sang »

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610



loretteville

AVIS PUBLIC

«DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 1996»
2e AVIS

Je, soussigné, greffier de la Ville de Loretteville, donne avis qu'en raison de l'absence de quorum lors de l'assemblée spéciale du 28 avril 1997, le trésorier déposera le rapport financier de la Ville au 31 décembre 1996 ainsi que le rapport du vérificateur lors de l'assemblée régulière du conseil qui aura lieu, le lundi 5 mai 1997 à 19 h 30.

Tous les citoyens sont invités à être présents.

Donné à Loretteville, ce 29 avril 1997.

Gilles Martel, o.m.a.
Greffier et dir. gén. adj.



CÉGEP DE SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

S-2384

Réaménagement des locaux du secteur F-100 (transformation des produits forestiers)

Le Cégep de Sainte-Foy, Donneur d'ouvrage, demande des soumissions pour le réaménagement des locaux du secteur F-100.

Les plans, devis, documents contractuels pourront être obtenus au bureau des architectes Boutin et Ramoisy, 89 rue St-Pierre, Québec (tél. : (418) 694-0936), contre un chèque visé non remboursable au montant de 100 \$ toutes taxes incluses, émis à l'ordre du propriétaire « Cégep de Sainte-Foy ». Lesdits documents seront disponibles sur réservation téléphonique à compter du jeudi 1er mai 1997, 14 h.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues au Cégep de Sainte-Foy (local D-210.00) jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, le 22e jour du mois de mai 1997 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Séance d'information et visite des lieux : le jeudi 8 mai 1997 à 15 h au local D-210.00 du Cégep de Sainte-Foy.

S-2385

Réfection du système de ventilation des locaux A-300 (laboratoires de chimie)

Le Cégep de Sainte-Foy, Donneur d'ouvrage, demande des soumissions pour la réfection du système de ventilation des locaux A-300.

Les plans, devis, documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur : Dessau inc., 253 St-Paul bureau 200, Québec (tél. : (418) 692-3034), contre un chèque visé non remboursable au montant de 100 \$ toutes taxes incluses, émis à l'ordre du propriétaire « Cégep de Sainte-Foy ». Lesdits documents seront disponibles sur réservation téléphonique à compter du jeudi 1er mai 1997, 14 h.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues au Cégep de Sainte-Foy (local D-210.00) jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, le 22e jour du mois de mai 1997 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Séance d'information et visite des lieux : le jeudi 8 mai 1997 à 10 h au local D-210.00 du Cégep de Sainte-Foy.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission à l'ordre du Donneur d'ouvrage, le Cégep de Sainte-Foy, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1.).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des collèges d'enseignement général et professionnel en vigueur depuis le 27 juillet 1994.

Le Donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Parise Tremblay, adjointe du directeur des services financiers
Service de l'approvisionnement
2410, chemin Sainte-Foy
SAINTE-FOY, (Québec) G1V 1T3
Tél.: (418) 659-6600, poste 4141

BASEBALL MAJEUR

LIGUE NATIONALE

Lundi 28 avril Montréal 2, Chicago Cubs 5 Pittsburgh 9, Philadelphie 4 (12 m.) San Diego 1, Floride 12 N.Y. Mets 15, Cincinnati 2 Los Angeles 0, Atlanta 14 San Francisco 2, St. Louis 5 Colorado 7, Houston 6 (10 manches)	Mardi 29 avril Montréal 8, Chicago Cubs 14 Colorado 1, Houston 3 San Diego 1, Floride 2 Pittsburgh 2, Philadelphie 8 N.Y. Mets 3, Cincinnati 1 Los Angeles 6, Atlanta 2 San Francisco 7, St. Louis 3 (8e m.)	Mercredi 30 avril Houston (Kile 1-1) à Montréal (C. Perez 3-1), 19h05 Los Angeles (Nomo 2-2) à Philadelphie (M. Lleras 1-1), 19h05 San Francisco (Gardner 1-1) à Pittsburgh (Lieber 1-1), 19h05
---	--	---

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

(Matchs à Atlanta et St. Louis non compris)

#-meilleur deuxième	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.
ATLANTA	18	5	.783	—	4g	12-1	6-4	0-0	8-2
FLORIDE	15	9	.625	3,5	5g	12-2	3-7	0-0	5-5
MONTRÉAL	11	12	.478	7,0	3p	7-4	4-8	0-0	6-4
NEW YORK	11	14	.440	8,0	3p	5-6	6-8	0-0	6-4
PHILADELPHIE	8	15	.348	10,0	1g	3-7	5-8	0-0	5-5

DIVISION EST

	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.
HOUSTON	15	10	.600	—	1g	8-5	7-5	0-0	6-4
PITTSBURGH	12	12	.500	2,5	1p	5-5	7-7	0-0	6-4
ST. LOUIS	9	14	.391	5,0	2p	5-4	4-10	0-0	5-5
CINCINNATI	7	17	.292	7,5	2p	5-5	2-12	0-0	2-8
CHICAGO	6	18	.250	8,5	2g	4-8	2-10	0-0	6-4

DIVISION OUEST

ATTITUDE OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.
SAN FRANCISCO.....	16	6	.727	—	1p	9-4	7-2	0-0	7-3
#-COLORADO.....	16	7	.696	5	1p	7-3	9-4	0-0	6-4
LOS ANGELES.....	11	11	.500	5,0	4p	8-6	3-5	0-0	3-7
SAN DIEGO.....	9	14	.391	7,5	7p	6-8	3-6	0-0	1-9

RENDEMENT DES EXPOS

No	AB	P	Cs	Pp	Cc	Bv	Moy
11-Shane Andrews	61	10	13	9	4	0	.213
24-Darrin Fletcher	49	8	13	13	3	0	.265
4-Mark Grudzielanek	93	8	29	10	0	4	.312
27-Vladimir Guerrero	0	0	0	0	0	0	.000
3-Mike Lansing	76	10	16	6	2	2	.211
29-Sherman Oltman	13	1	3	1	0	0	.077
19-Joe Orsulak	24	2	6	3	0	0	.250
40-Henry Rodriguez	93	17	30	17	6	0	.323
7-FP Santangelo	56	14	16	8	1	1	.286
21-David Segui	86	15	29	11	3	1	.337
5-Andy Stankiewicz	25	4	8	1	0	0	.320
15-Doug Strange	27	3	9	4	1	0	.333
22-Rondell White	34	11	26	4	3	2	.277
16-Chris Widger	35	9	6	2	1	2	.237
TOTAUX	785	111	216	106	29	12	.275

No	AB	P	Cs	Pp	Cc	Bv	Moy
52-Jim Bullinger	1	4	0	26	30	18	.103
13-Rhéal Cormier	0	1	0	1	1	5	.033
47-Omar Daal	0	1	15	12	7	7	.074
30-Dustin Hermanson	1	1	14	10	19	40	.044
14-Jeff Juden	2	0	22	0	14	2	.099
45-Pedro Martinez	3	0	20	1	7	23	.044
33-Carlos Perez	3	1	0	27	9	8	.296
49-Lee Smith	0	1	2	9	0	2	.200
32-Anthony Telford	0	0	15	8	10	7	.480
Salomon Torres	0	0	4	0	1	0	.225
41-Ugueth Urbina	1	1	12	0	4	14	.150
18-Marc Valdes	0	2	13	11	6	6	.782
40-Dave Veres	0	1	17	6	6	10	.316
46-Matt Wagner	0	0	0	0	0	0	.000
TOTAUX	11	12	5	200	210	96	.134

LIGUE AMERICAINE

Lundi 28 avril Texas 8, Milwaukee 14 Seattle 5, N.Y. Yankees 6 Mardi 29 avril Toronto 5, Kansas City 6 (10 m.) Oakland 4, Cleveland 10 Milwaukee 2, Detroit 1 Seattle 7, N.Y. Yankees 2 (9e m.) Baltimore 6, Minnesota 4 (8e m.) Texas 1, Chicago White Sox 2 Mercredi 30 avril Toronto (Clemens 3-0) à Kansas City (Appier 3-0), 20h05, TSN Milwaukee (Karl 0-4) à Detroit (J. Thompson 1-2), 13h05 Anaheim (Dickson 4-0) à Boston (Hammond 0-0), 19h05 Oakland (Teiglander 1-1) à Cleveland (Hershiser 2-0), 19h05 Seattle (D. Martinez 1-1) à N.Y. Yankees (Wells 1-1), 19h05 Baltimore (Karnienko 1-0) à Minnesota (Tevsburry 1-2), 20h05	Jeudi 1er mai Toronto à Kansas City, 20h05, TSN Anaheim à Boston, 19h05 Oakland à Cleveland, 19h05 Baltimore à Minnesota, 20h05 Vendredi 2 mai Minnesota à Toronto, 19h35, RDS, TSN Detroit à Cleveland, 19h05 Oakland à Baltimore, 19h35 Anaheim à Chicago White Sox, 20h05 N.Y. Yankees à Kansas City, 20h05 Boston à Texas, 20h35 Milwaukee à Seattle, 22h05 Samedi 3 mai Minnesota à Toronto, 13h05, CKMI Detroit à Cleveland, 19h05 Oakland à Baltimore, 13h35 Anaheim à Chicago White Sox, 19h05 N.Y. Yankees à Kansas City, 20h05 Boston à Texas, 20h35	Dimanche 4 mai Milwaukee à Seattle, 22h05 Minnesota à Toronto, 13h05, TSN Detroit à Cleveland, 13h05 Oakland à Baltimore, 13h35 Anaheim à Chicago White Sox, 14h05 N.Y. Yankees à Kansas City, 14h05 Boston à Texas, 15h05 Milwaukee à Seattle, 16h35 Lundi 5 mai Detroit à Toronto, 19h35, TSN Texas à Cleveland, 19h05 Kansas City à Boston, 19h05 Anaheim à Baltimore, 19h35 Minnesota à N.Y. Yankees, 19h35 Oakland à Milwaukee, 20h05 Seattle à Chicago White Sox, 20h05 Mardi 6 mai Detroit à Toronto, 19h35, RDS, TSN Texas à Cleveland, 19h05 Kansas City à Boston, 19h05 Anaheim à Baltimore, 19h35 Minnesota à N.Y. Yankees, 19h35 Oakland à Milwaukee, 20h05 Seattle à Chicago White Sox, 20h05
--	--	---

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

(Matchs à Kansas City, New York, Minnesota et Chicago non compris)

#-meilleur deuxième	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
BALTIMORE	14	7	.667	—	1p	9-3	5-4	0-0	5-5
NEW YORK	13	12	.520	3,0	3g	6-5	7-7	0-0	8-2
BOSTON	12	12	.500	3,5	1p	5-5	7-7	0-0	4-6
TORONTO	10	11	.476	4,0	1p	5-7	5-4	0-0	5-5
DETROIT	10	16	.385	6,5	2p	5-7	5-9	0-0	3-7

DIVISION CENTRALE

Moy. Diff. Série Domicile Étranger Nationale 10									
G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10	
MILWAUKEE.....	12	10	.545	—	4g	8-4	4-6	0-0	4
CLEVELAND.....	12	12	.500	1,0	1g	5-5	7-7	0-0	6
KANSAS CITY.....	10	11	.476	1,5	1g	3-5	7-6	0-0	4
MINNESOTA.....	11	13	.458	2,0	2p	6-5	5-8	0-0	4
CHICAGO.....	7	16	.304	5,5	2p	3-8	4-8	0-0	3

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10
SEATTLE.....	15	10	.600	—	1p	7-7	8-3	0-0	5
#-TEXAS.....	13	9	.591	.5	1p	7-5	6-4	0-0	6
ANAHEIM.....	12	11	.522	2,0	2g	7-7	5-4	0-0	6
OAKLAND.....	12	13	.480	3,0	2p	8-6	4-7	0-0	5

ARTHUR
À Dorval

Suite de la D1

communiqué avec les gens d'Interac pour en savoir plus long. Quand ils l'ont informé qu'Arthur devait voyager avec le club, Campeau a immédiatement exigé qu'on l'empêche de grimper à bord.

Lors d'une entrevue télévisée, le directeur général d'Interac Hugo Gilbert, a déclaré qu'il ignorait tout d'un conflit entre André Arthur et les Rafales. Monsieur Gilbert s'est empressé de s'excuser auprès de Jacques Campeau et des autres membres de l'organisation pour cet impair.

Fait à signaler, les Rafales ne payaient pas les services d'Interac en saison régulière. Il y avait échange de services entre les deux parties. Mais depuis le début des séries éliminatoires, les Rafales paient pour louer leur autocar.

André Arthur a reconnu que les Rafales étaient dans leur droit. L'animateur s'est rendu à Dorval par ses propres moyens et il lui a fallu moins de temps que l'équipe pour le faire...

Jean Pronovost a dû élever la voix hier matin. Ses joueurs se entraînaient les pieds et boudaient un brin. La raison? Modification unilatérale du départ en direction de Detroit.

En bref, les Rafales devaient quitter Québec aujourd'hui mais ceux qui organisent (c'est le cas de le dire...) les voyages à Atlanta ont devancé l'horaire initial d'une journée. D'où le bougonnage des joueurs. Ils devraient pourtant commencer à s'y faire. C'est ainsi depuis le début de l'année. Un peu comme votre horaire télé, les périples des Rafales sont souvent «sujet à changements sans préavis».

Jean Pronovost n'a pas apprécié lui non plus mais il a joué la carte de la diplomatie devant les médias. «Les gars étaient bougonneux et ils avaient la tête ailleurs que sur la patinoire. Je voulais ramener le focus sur ce qu'ils doivent accomplir. Voilà pourquoi j'ai élevé le ton. Je souhaitais voir un peu plus d'intensité également.»

Pressé de questions, Pronovost a admis que le club pourrait voyager dans de meilleures conditions mais que ça nécessitait un déboursé plus important. «La direction est prête à nous aider, mais

elle doit aussi accommoder 30 personnes. De toute manière, je n'ai pas à m'inquiéter des voyages. Ce n'est pas de mon ressort.»

Le pilote avait assez de ses problèmes puisque son épouse, hospitalisée à Montréal pour une chirurgie mineure, devait obtenir son congé hier. «Je devais aller la chercher mais je vais m'organiser autrement.»

Bon, si on parlait des Vipers? «Si on va chercher le premier match, ça pourrait les faire réfléchir et augmenter notre niveau de confiance. On a bien joué dernièrement. Certains ont élevé leur jeu d'un cran. Ça prend de la passion en séries. On n'a qu'à voir tous ces visages écorchés dans la LNH.»

«Les Vipers nous respectent. Notre dernier gain (4-0) pourrait servir. L'équipe qui va montrer du caractère et de la discipline l'emportera. Outre les revers de 5-1 et 3-0, les matchs furent serrés en saison. On ne s'est jamais senti déclassés. Nous sommes légèrement supérieurs au centre avec Larouche, Bélanger, Sweeney et Hughes. Ils alignent Clavaglia, Carson et Simon. Les Vipers promettent d'un léger avantage en défensive avec la présence de Brad Shaw. Ça se vaut pour le reste, bons gardiens etc.»



LES MENEURS

LIGUE NATIONALE					
(Matchs d'hier non compris)					
	Mj	Ab	Pc	Cs	Moy.
LWalker Col	22	86	27	39	453
Lofton Atl	23	104	25	44	423
Blauser Atl	23	73	16	30	411
Gwynn SD	22	90	15	35	389
DSanders Cin.	23	97	14	37	381
Tucker Atl	19	69	10	26	377
Castilla Col	22	83	19	30	361
JLopez Atl	19	67	11	24	358
Olerud NY	23	93	19	33	355
EYoung Col	22	96	18	34	354

POINTS COMPTÉS — LWalker, Col. 27; Lofton, Atl. 25; Castilla, Col. 19; Olerud, NY 19; Allensworth, Pitt. 18; EYoung, Col. 18; Alou, Flo. 18; Burks, Col. 18; Galaraga, Col. 18.

POINTS PRODUITS — Alou, Flo. 29; LWalker, Col. 26; Bagwell, Hou. 23; Castilla, Col. 22; Bichette, Col. 22; Chones, Atl. 20; Kent, SF. 20; Gwynn, SD. 20.

COUPS SÛRS — Lofton, Atl. 44; LWalker, Col. 39; DSanders, Cin. 37; Gwynn, SD. 35; EYoung, Col. 34; Olerud, NY. 33; Castilla, Col. 30; Bagwell, Hou. 30; Blauser, Atl. 30.

DOUBLES — Grudzielanek, MI. 12; Rodriguez, MI. 11; Olerud, NY. 11; Ori, Chi. 8; EYoung, Col. 8; Kent, SF. 8; Segui, MI. 8; Blauser, Atl. 8.

TRIPLES — DSanders, Cin. 4; WGuerrero, LA. 3; Womack, Pitt. 3; 10 à égalité avec 2.

CIRCUITS — LWalker, Col. 10; Castilla, Col. 8; Alou, Flo. 8; Mondes, LA. 6; Bagwell, Hou. 6; Hundley, NY. 6; Burks, Col. 6.

BUTS VOLÉS — DSanders, Cin. 18; Lofton, Atl. 11; Castilla, Flo. 9; McCracken, Col. 7; Womack, Pitt. 7; LWalker, Col. 7; 9 à égalité avec 6.

LANCERS (3 décisions) — Glavine, Atl. 4-0, 1.000, 1.64; Estes, SF. 4-0, 1.000, 2.28; RBailey, Col. 3-0, 1.000, 2.42; PJMartinez, MI. 3-0, 1.000, .44; Neagle, Atl. 3-0, 1.000, 4.22; 7 à égalité avec 750.

RETRAITS AU BÂTON — Schilling, Phi. 40; Reynolds, Hou. 39; Nomo, LA. 34; Smoltz, Atl. 34; Albers, STL. 33; RMartinez, LA. 32; Burba, Cin. 31.

VICTOIRES PROTÉGÉES — Beck, SF. 11; Fricks, NY. 6; Hen, MI. 6; Wohlers, Atl. 6; Briffon, Col. 6; ToWorrell, LA. 6; BWagner, Hou. 5; Bottalico, Phi. 5; Eckersley, STL. 5.

LES FICHES EN 1996

EXPOS DE MONTRÉAL

Mj	G	P	Moy.	Diff.	Dom.	Étran.	Rg
23	16	7	.696	—	6-4	10-3	1er

BLUE JAYS DE TORONTO

Mj	G	P	Moy.	Diff.	Dom.	Étran.	Rg
22	9	13	.409	4,0	6-5	3-8	3e



LES MENEURS

LIGUE AMERICAINE				
(Matchs d'hier non compris)				
	Mj	Ab	Pc	Cs
Roberts KC	21	86	15	34
Salomier Cle.	18	66	16	26
O'Neill NY	22	83	13	32
ByAnderson Bal.	19	68	15	26
Edavis Bal.	15	61	15	23
Griffey Jr Sea.	24	94	25	34
Justice Cle.	22	75	15	27
Leyritz Ana.	17	62	15	22
O'Leary Bos.	20	68	11	24

POINTS COMPTÉS

Griffey Jr. Sea. 25; Fryman, Det. 22; Jeter, NY. 21; ARodriguez, Sea. 21; TMartinez, NY. 21; Thome, Cle. 20; BeWilliams, NY. 20.

POINTS PRODUITS — TMartinez, NY. 31; Griffey Jr. Sea. 30; ToClark, Det. 25; McGwire, Oak. 22; O'Neill, NY. 22; CRipken, Bal. 20; ARodriguez, Sea. 19; Fryman, Det. 19; BeWilliams, Cle. 19.

COUPS SÛRS — ARodriguez, Sea. 38; BeWilliams, NY. 35; Garcaparra, Bos. 34; Griffey Jr. Sea. 34; Roberts, KC. 34; Jeter, NY. 33; TMartinez, NY. 33.

DOUBLES — Sprague, Tor. 12; O'Neill, NY. 12; ARodriguez, Sea. 10; Spezio, Oak. 9; Lawton, Min. 9; Paquette, KC. 9; Colbrunn, Min. 9; Haselman, Bos. 9; MaWilliams, Cle. 9.

TRIPLES — Jeter, NY. 3; Durham, Chi. 2; Knoblauch, Min. 2; CGarcia, Tor. 2; Fryman, Det. 2; Viquez, Cle. 2; Alices, Ana. 2; DaMartinez, Chi. 2.

CIRCUITS — Griffey Jr. Sea. 13; McGwire, Oak. 9; ToClark, Det. 8; TMartinez, NY. 8; Salomier, Cle. 7; 6 à égalité avec 6.

BUTS VOLÉS — BLHunter, Det. 11; Nixon, Tor. 9; Buford, Tex. 8; Knoblauch, Min. 8; Viquez, Cle. 8; Erstad, Ana. 7; Easley, Det. 7.

LANCERS (3 décisions) — Pettitte, NY. 5-0, 1.000, 2.32; Dickson, Ana. 4-0, 1.000, 2.78; Fassero, Sea. 4-0, 1.000, 2.85; Witt, Tex. 4-0, 1.000, 2.45; Key, Bal. 4-0, 1.000, 2.48; Kline, Min. 3-0, 1.000, 2.70; Asmala, Oak. 3-0, 1.000, 3.24; Appier, KC. 3-0, 1.000, 2.95; Rajohnson, Sea. 3-0, 1.000, 2.73; Clemens, Tor. 3-0, 1.000, 2.20.

RETRAITS AU BÂTON — Cone, NY. 49; Rajohnson, Sea. 39; Alvarez, Chi. 33; Appier, KC. 32; Fassero, Sea. 31; Karsay, Oak. 29; Nagy, Cle. 29.

VICTOIRES PROTÉGÉES — RMyers, Bal. 9; Mlwers, NY. 7; Charlton, Sea. 7; Wetteland, Tex

VERS LA COUPE STANLEY

ASSOCIATION DE L'OUEST

8. Chicago (2)
0 1 4 6 0 3
6 3 3 3 7 6

1. Colorado (4)
3 4 4 3 1 2
5 0 3 4 0 3

7. Edmonton (3)
3 4 4 3 1 2
5 0 3 4 0 3

2. Dallas (3)
2 1 2 4 2 1
0 2 3 0 5 3

6. St. Louis (2)
2 1 2 4 2 1
0 2 3 0 5 3

3. Detroit (4)
2 1 2 4 2 1
0 2 3 0 5 3

5. Phoenix (3)
2 2 4 2 5 2
4 4 1 0 2 3

4. Anaheim (3)
2 2 4 2 5 2
4 4 1 0 2 3

9 Victoires en prolongation
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

: rang au classement par association

Le classement par association détermine les opposants selon la formule 1 c. 4, 2 c. 3

QUARTS DE FINALE

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

1. Colorado (0)
0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

ASSOCIATION DE L'EST

8. Montréal (1)
2 1 4 4 0
5 4 6 3 4

1. New Jersey (4)
2 1 4 4 0
5 4 6 3 4

7. Ottawa (3)
1 3 2 1 4 0 2
3 1 3 0 1 3 3

2. Buffalo (4)
1 3 2 1 4 0 2
3 1 3 0 1 3 3

6. Pittsburgh (1)
1 2 3 4 3
5 3 5 1 6

3. Philadelphie (4)
1 2 3 4 3
5 3 5 1 6

5. NY Rangers (4)
0 3 4 3 3
3 0 3 2 2

4. Floride (1)
0 3 4 3 3
3 0 3 2 2

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

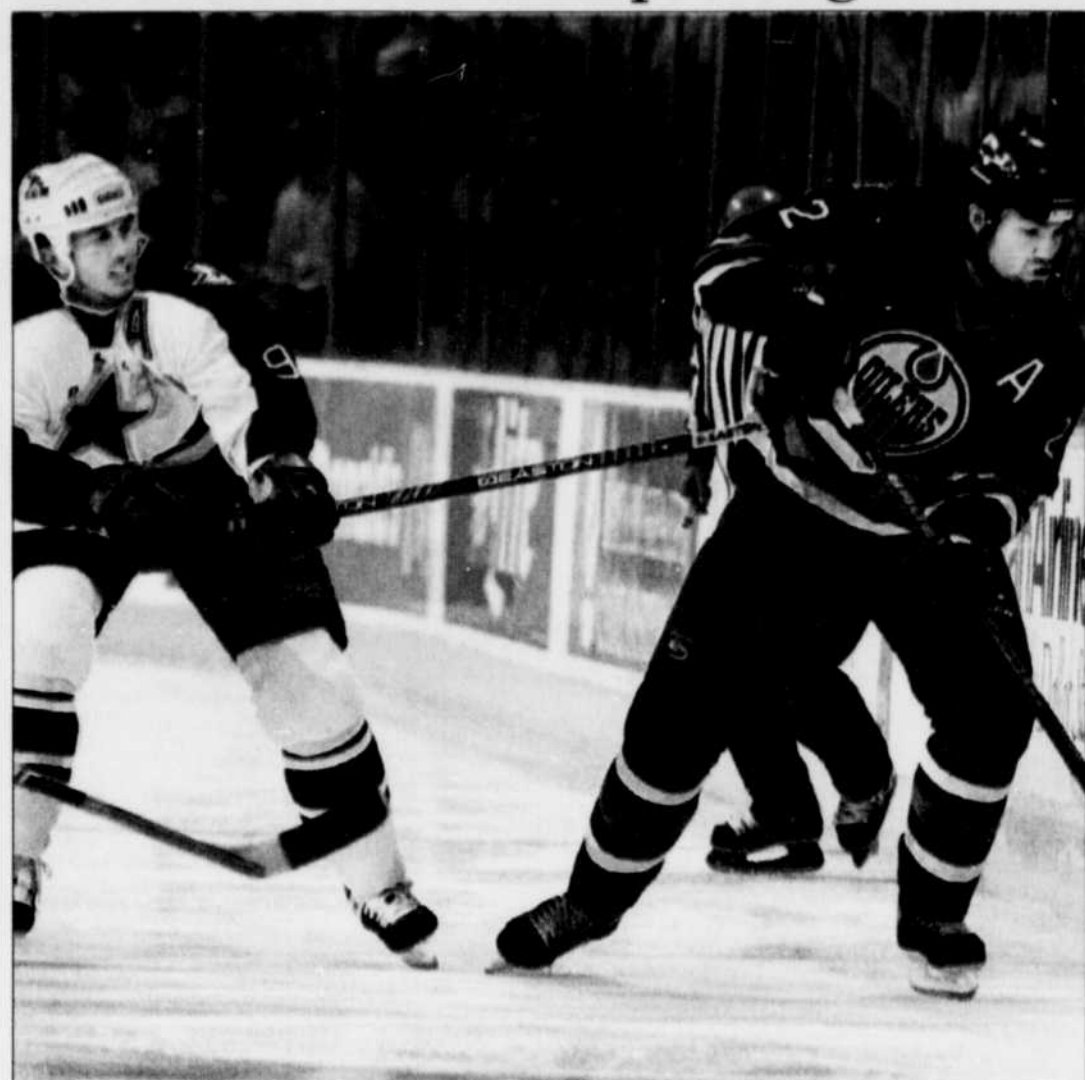
0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

0 3 4 3 3
3 0 3 2 2
0 0 0 0 0 0

Oilers et Stars en prolongation



Mike Modano, des Stars de Dallas, accroche le défenseur Luke Richardson, des Oilers d'Edmonton, avec son bâton pour le ralentir durant la première période de leur rencontre d'hier soir.

Tremblay bien seul

Les médias et le peuple veulent le départ de Mario

GUY ROBILLARD

Presse canadienne

MONTREAL (PC) — Si c'était les médias montréalais qui décidaient, Mario Tremblay serait déjà congédié. Et sans doute depuis longtemps.

Si le peuple décidait aussi, semble-t-il. Deux sondages, non scientifiques, dans les deux grands quotidiens montréalais, ont donné comme résultat, hier, que 82 % de lecteurs dans un cas et 70 % dans l'autre souhaitent le départ de l'entraîneur du Canadien.

Mais c'est Réjean Houle qui va décider officiellement. Le directeur général, confirmé dans son poste, lui, par le président Ronald Corey, prend beaucoup plus de temps que par le passé à dresser le bilan « officiel » de la dernière saison du Canadien. Et il a déjà déclaré que jamais il ne congédierait son ami Mario, quitte à partir avec lui.

Mais un congédiement déguisé en démission, ça s'est déjà vu. Et c'est peut-être ce que Tremblay va finir par faire compte tenu des critiques, souvent cruelles, dont il est